

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

14 FÉVRIER 2013

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

**Acquisition de tableaux  
numériques interactifs -  
Demande de subvention  
auprès du Conseil  
Général des Yvelines**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 20 février 2013  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 21 février 2013  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 21 février 2013

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services



Aline RIDET

L'an deux mille treize, le 14 février à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 7 février deux mille treize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

Avait donné procuration :

Monsieur BAZIN d'ORO à Monsieur HAÏAT  
Madame FAVREAU à Monsieur LAMY  
Monsieur ROUSSEAU à Madame BOUTIN  
Madame DE CASTRO COSTA à Monsieur BATTISTELLI  
Madame LEGRAND à Monsieur PÉRICARD  
Madame FRYDMAN à Madame RHONÉ

Secrétaire de séance :

Monsieur PERRAULT

**N° DE DOSSIER** : 13 A 08

**OBJET** : ACQUISITION DE TABLEAUX NUMÉRIQUES INTERACTIFS - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL GÉNÉRAL DES YVELINES

**RAPPORTEUR** : Madame de CIDRAC

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

La Ville de Saint-Germain-en-Laye a déjà équipé 45 classes d'un tableau numérique interactif. L'apport pédagogique que représente l'utilisation de ce nouveau support permet aujourd'hui d'envisager son installation dans les 38 classes élémentaires restant à équiper.

Le Conseil Général des Yvelines subventionne l'installation de tableaux numériques interactifs dans les écoles à hauteur de 50 % du montant de l'achat du matériel hors taxe, plafonné à 2 000 € par classe.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à :

- solliciter une subvention auprès du Conseil Général des Yvelines pour l'acquisition de tableaux numériques interactifs,
- signer tous les documents s'y rapportant.

### **DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

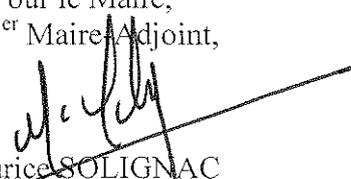
À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à :

- solliciter une subvention auprès du Conseil Général des Yvelines pour l'acquisition de tableaux numériques interactifs,
- signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Maire Adjoint,

  
Maurice SOLIGNAC  
Vice-Président du Conseil Général des Yvelines